



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saguenay tenue à la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est à Chicoutimi, **le 16 juillet 2026 à 12H00.**

		But	Service
1	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	Résolution	
2	AVIS DE MOTION		
2.1	Avis de motion - Règlement ayant pour objet de créer un programme de crédit de taxes visant la revitalisation des centres-villes	Avis de motion	Service des finances
2.2	Avis de motion - Règlement concernant l'adoption d'un règlement d'application pour les programmes d'incitatifs financiers du centre-ville de Chicoutimi	Avis de motion	Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme
2.3	Avis de motion - Règlement établissant le Programme de soutien à l'intégration d'œuvres d'art urbain dans les centres-villes de Saguenay	Avis de motion	Service de la culture des sports et de la vie communautaire
2.4	Avis de motion - Règlement modifiant le règlement VS-R-2025-21 ayant pour objet de de créer un programme de crédit de taxes pour les projets de construction d'immeubles de 6 logements et plus ou de la reconversion d'un bâtiment en immeuble de 6 logements ou plus	Avis de motion	Service des finances
2.5	Avis de motion - Règlement ayant pour objet de décréter un emprunt de 4 500 000 \$ pour les programmes d'incitatifs financiers du centre-ville de Chicoutimi	Avis de motion	Service des finances
2.6	Avis de motion - Règlement ayant pour objet de décréter un emprunt de 500 000 \$ pour le programme de soutien à l'intégration d'œuvres d'art urbain dans les centres-villes de Saguenay	Avis de motion	Service des finances
2.7	Avis de motion - Règlement ayant pour objet d'abroger le règlement VS-R-2024-111 ayant pour objet de décréter la mise à jour du logiciel de facturation d'Hydro-Jonquière et d'appropriier les deniers à cette fin en vertu d'un emprunt au montant de 850 000 \$	Avis de motion	Service des finances

	But	Service
2.8 Avis de motion - Règlement d'emprunt ayant pour objet de décréter la modernisation des systèmes de facturation, de services à la clientèle et de gestion des données de mesurage d'Hydro-Jonquière (5 500 000 \$)	Avis de motion	Service des finances
3 AFFAIRES GÉNÉRALES		
3.1 Autorisation de déposer une demande dans le programme d'aide financière dans le cadre du fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – Agrandissement du musée du fjord (pôle scientifique international du fjord du Saguenay)	Résolution	Direction générale
3.2 Autorisation de déposer une demande dans le programme d'aide financière dans le cadre du fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – modernisation de la station de ski du Mont-Bélu	Résolution	Direction générale
3.3 Autorisation de déposer une demande dans le programme d'aide financière dans le cadre du fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – musée dans l'église Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	Résolution	Direction générale
3.4 Autorisation de déposer une demande dans le programme d'aide financière dans le cadre du fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – Aménagement d'une piscine publique, de vestiaires et de réhabilitation du pavillon St-Jacques au parc Central d'Arvida	Résolution	Direction générale
3.5 Autorisation de déposer une demande dans le programme d'aide financière dans le cadre du fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – Alimentation en eau de procédé pour la zone industrialo-portuaire (ZIP)	Résolution	Direction générale
3.6 Autorisation de déposer une demande dans le programme d'aide financière dans le cadre du fonds pour bâtir des collectivités fortes (FBCF) – modernisation de la station de ski Mont-Fortin	Résolution	Direction générale
4 PÉRIODE DE QUESTIONS		
5 PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL		
6 LEVÉE DE LA SÉANCE	Résolution	

DONNÉ À SAGUENAY, P.Q., ce 15^e jour du mois de juillet 2026.



Patricia Girard, greffière de la ville

